

**Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC  
du mardi 21 novembre 2023 – 9h30, Pôle Sciences pour l'Ingénieur**

*Membres présents :*

**Membres de droit :** Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

**Membres élus :** Pascal Pradeau, Khanh Hung Tran, Gérard-Pascal Piau, Céline Million, Géraldine Saint Surin, Amanda Martinez-Gil, Bruno Serio.

**Invités exceptionnels :** Denise Hirsch, Justine Hochart et Lucie Pouget.

**Invités :** Sophie Allard, Hélène Aldeano, Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Johann Petit, Luc Davenne.

**Procurations :** Olivier Polit et Laurent Gallimard donnent procuration à Céline Million, Badr Eddine Ratni donne procuration à Pascal Pradeau, Philippe Forster donne procuration à Khanh Hung Tran.

**2- Demande de subvention de l'ADVEVA : vote**

La demande de subvention faite à l'IUT et à l'UFR SITEC s'élève à un total de 7000 €. Le présent vote porte sur les 3500 € demandés à l'UFR SITEC.

Vote : 11 pour.

**4- Compte-rendu de la séance du 10 octobre 2023 : vote**

Vote : 11 pour.

**5- Désignation des personnalités extérieures au Conseil de l'UFR SITEC : vote**

Le Conseil renouvelle aujourd'hui ses représentants des personnalités extérieures : une représentante de collectivité territoriale de la région Île-de-France, et trois personnalités extérieures désignées à titre personnel par le conseil de l'UFR. Les candidats sont les suivants :

Denise Hirsch est Maire adjoint à la Culture, au Tourisme et aux Fêtes à Ville-d'Avray.

Maxence Jossou a été diplômé de Master 2 Génie Industriel – Parcours MSCAE et travaille actuellement en bureau d'études en conception de produits électroniques, et réalisation d'études et veilles sur l'éco-conception.

Gérard-Pascal Piau siège au Conseil d'UFR depuis 2021 et renouvelle son mandat.

Il faudra désigner une quatrième personnalité pour respecter les nouveaux statuts de l'UFR. Elle devra être une femme pour respecter la parité, et issue si possible du domaine des métiers du livre.

Vote : 11 pour.

Les nouvelles personnalités nommées ce jour siégeront et pourront voter en Conseil d'UFR dès la prochaine séance, le 16 janvier 2024 au Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud.

## **6- Modification des tarifs de la FIPMéca : vote**

Vote : 11 pour.

## **7- Charges pour fonctions 2023-2024 : vote**

Vote : 11 pour.

## **8- Composition des Conseils de Perfectionnement 2023-2024 : vote**

Vote : il n'y a pas eu de propositions de modification des compositions. Le vote est donc reporté à la séance du 16 janvier.

## **9- Procédure de Modification des Maquettes (PMM) et M3C spécifiques 2024-2025 : vote**

Une seule demande de modification de maquette a été faite, pour la première année du Cours Master Ingénierie mention Aéronautique, Transports, Energétique (CMI-ATE). Au semestre 1, l'EC « Projet d'initiation à l'Ingénierie pour les transports. Suivi et évaluation de l'ePortfolio » (4Z1APROS) passe de 30h à 24h de TP. Au semestre 2, l'EC « Stage d'immersion professionnelle en entreprise » (4Z2ASTAG) qui ne comportait aucune heure CM, TD ni TP, est remplacé par l'EC « Stage d'immersion professionnelle » (à créer dans APOGEE avec le code 4Z2STAGE) avec 6h de TP. Cette modification se justifie par une volonté d'évaluer également les étudiants sur leur capacité à trouver cette première expérience (en entreprise ou laboratoire) via la qualité de leur CV et de leur présentation qui feront l'objet de l'évaluation. Les 6h ajoutées pour cela sont ainsi récupérées de l'EC « Projet d'initiation à l'Ingénierie pour les transports. Suivi et évaluation de l'ePortfolio ». Le volume horaire de la maquette ne change donc pas.

Vote : 11 pour.

## **10- Capacités d'accueil (L1 SPI, CMI 1 et Masters) : vote**

Vote : 11 pour.

## **11- Liste des vacataires à habiliter : vote**

La liste concerne de nouveaux vacataires du pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud. Elle est présentée aux membres du Conseil d'UFR et approuvée à l'unanimité.

Vote : 11 pour.

## **12- Convention de partenariat tripartite entre l'UFR SITEC, l'Association Aéronautique et Astronautique de France (A3F) et le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget (MAE) : vote**

Le projet de convention a été approuvé par le SAJI, sous réserve de modifications mineures. Une fois qu'elles seront apportées, la convention sera transmise pour signature aux trois signataires.

Vote : 11 pour.

Fin de la séance à 12h30.